Nom : RANDRIAMPANALINDAHY

Prénom : Josephin Judicaël

Numéro :22208 /L3/SE/D

Parcours : Science de L’éducation en formation Général

Mention : En ligne

EC : Responsable et animation de la communauté éducative

L’école est un lieu d’Elite pour créer d’un homme prodige et La réussite des élèves suppose la construction d'un climat scolaire serein ce qui approuve qu’il y a de discipline et de sanction afin que l’élèves devient vraiment un homme digne. D’où le sujet : « L’échelle des sanctions applicable aux élèves dans les collèges et les lycées comprend une nouvelle sanction, la mesure de responsabilisations ». C’est ce qui nous amènent à nous demander si les sanctions sont-ils vraiment nécessaires aux milieu scolaire ? Afin d’avoir une réponse explicite, éclaircies et adéquatés à notre demande, il nous intéresse de savoir ce que la sanction consiste à l’école et comment le mettre en place puis comment évaluer son efficacité.

Premièrement, les sanctions aux milieu scolaire consistent à apprendre aux élevés les disciplines de la vie afin qu’eux peuvent comprendre que chaque fois qu’ils font du mal, ils y auront de punition qu’il attend prenant exemple que si on ne sanctionne pas aux élèves de s’entretue, eux les feront quand ils seront adultes et devient de meurtrier »

Ensuite, La sanction éducative est une mesure corrective contraignante qui a pour but de sensibiliser la personne concernée au manquement ou à la transgression d’une règle bien établie. Elle vise plus spécifiquement son *acte* d’après ce lien : « <https://www.grainesdepaix.org/fr/ressources/dictionnaire/sanction_educative> » (1) œuvres de Graines de Pain .Ce qui veut dire que Elle est conçue pour favoriser l'apprentissage, afin d’induire la correction du comportement par une meilleure prise de conscience des conséquences possibles.

Puis, Elle gagne à prendre la forme d’une mesure réparatrice - ce qui permet de remettre en état, retisser du lien, calmer les partis concernés, contribuer par exemple à une cause tierce, …  Et ainsi construire l’estime de soi de la personne en cause.

Donc la sanction aux milieux est une mesure réparatrice afin que les élèves deviennent disciplinaires. Mais Comment mettre en place les sanctions ?

Lorsqu'un élève ne respecte pas ses obligations, plusieurs mesures peuvent être prises contre lui. Selon la gravité des faits. Premièrement, par punition qui consiste une mesure prise à l'encontre de l'élève en cas de manquement mineur à ses obligations ou en cas de comportement perturbateur par exemple : Lorsque l'élève oublie son matériel scolaire, il est coupable d'un manquement mineur à ses obligations. La punition doit être prévue par le règlement intérieur de l’établissement.

Ensuite, il y a aussi le mesure de prévention et temporaire qui a pour objectif d'éviter qu'un acte dangereux se produise. Elle permet de garantir l’ordre au sein de l'établissement en cas de procédure disciplinaire engagée contre un élève. Elle doit aussi être prévu par le règlement intérieur de l’établissement.

D’autre que ça, il a aussi les avertissements qui est le premier grade des sanctions qui est une Sanction motivée, expliquée et proportionnée à la faute et Sanction notifiée aux parents avec mention des délais et voies de recours .Puis il y a aussi de Blâme dont elle est une rappel à l'ordre écrit et solennel , ensuite le mesure de responsabilisation qui est du genre activités éducatives, culturelles, de solidarité, de formation par exemple : « une rencontre avec des agents de la protection civile en cas de déclenchement de l'alarme ».D’autre genre comme exclusion temporaire de la classe et après de l’établissement et si les élevés ne changent pas exclusion définitive de l’établissement .Ou encore **Inscription sur le carnet de correspondance , Excuse publique orale ou écrite, Devoir supplémentaire,** **Retenue,** **Exclusion du cours .**

Sur ce dernier on a vu comment mettre en place les sanctions aux milieu scolaire. Maintenant voyons voir ses efficacités.

Pour mesure l’efficacité, il est nécessaire qu’après avoir mettre une sanction aux élèves qu’ils ne reproduisent. Les élèves deviennent plus matures et responsable des actes afin qu’ils puissent comprendre. Elle aussi est efficace si elle entraine chez l'élève des sensations physiologiques désagréables, sensations que l'élève cherchera à éviter par la suite en n'adoptant plus le mauvais comportement.

Ensuite, elle est efficace si est seulement s’il est beaucoup moins évident qu'elle lui fera adopter les bons comportements. Mais la sanction peut être pas trop efficace selon notre but même si ça change de comportement qu’on peut penser être positive par exemple : « Ainsi, si un élève cesse de bavarder après avoir été puni, il n'est pas évident qu'il se mette à écouter l'enseignant, à participer, prendre des notes, bref à avoir des comportements scolaires adéquats de façon spontanée »

Donc en résumant, l’efficacité de sanction est déterminée qu’on un élève ne reproduit plus les mêmes erreurs que paravent et qu’il devient plus en plus mature et beaucoup plus produisent.

Pour conclure, la sanction est donc une mesure corrective qui a pour le but de sensibiliser la personne concernée et pour y mettre en place il faut savoir d’abord les fautes des concernant puis les donner sur les gravités de faits et son efficacité est mesuré si est seulement si les concernant changent de manière positive. Donc il est nécessaire de sanctionnes aux élevés enfin qu’ils deviennent plus en plus prodige, juste et loyaux. Mais est-il apporté toujours de solution positive ou il y a d’autre méthode pour corriger les élèves ?